

LUXLAM F D.E.N.F.C. REARMABLE A DISTANCE

Ouverture Fermeture Electrique

Parc SEGRO - ZAC de Lamirault - 42 rue de Lamirault - CS20762 - 77090 COLLEGIEN - Tél. : 01 60 37 79 50 - Fax. : 01 60 37 79 89

LUXLAME F RPT



LUXLAME F VISION



LE DENFC LUXLAME F EST UN APPAREIL A LAMES MONTE EN FACADE, EQUIPE DES COMPOSANTS NECESSAIRES A SON OUVERTURE.

CES COMPOSANTS SONT DISPOSES EN APPLIQUE SUR LE DORMANT. ILS SONT INSTALLES ET REGLES EN USINE.



Cette marque certifie :
La conformité à la norme NF EN 12101-2

Organisme certificateur CE :

TÜV Rheinland Nederland B.V.
P.O. Box 2220, 6802 CE ARNHEM - Westervoortsedijk 73
6827 AV ARNHEM - Pays-Bas
Téléphone : +31 (0)88 888 7 888 - Télécopie : +31 (0)88 888 7 879
Sites Internet : <http://www.tuv.com>

NOTICE TECHNIQUE :

OFE : Ouverture Fermeture Electrique

DESCRIPTIF

Le Luxlame F est un dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur (D.E.N.F.C.) complet, monté en façade, équipé de ses propres mécanismes et alimenté en énergie électrique.

L'ouverture (position de sécurité) et la fermeture (position d'attente) sont obtenues par 1 à 4 moteurs électriques, entièrement capotés selon la motorisation choisie (non faisable sur certaines manœuvres voir détail ci-dessous).

LIMITES DIMENSIONNELLES

L = Largeur hors tout, mesurée parallèlement aux lames et **H = Hauteur hors tout**, mesurée perpendiculairement aux lames.

- Avec :
 - $500 \leq L \leq 2500$ mm
 - $256 \leq H \leq 3000$ mm
 - $Av = L_{pa} \times H_{pa} = (L - 80) \times (H - 76)$ et $0,12 \text{ m}^2 \leq Av \leq 5,6 \text{ m}^2$
- 1 lame mini avec un pas de lame (pdl) de 200 mm

TYPE DE REMPLISSAGE

Particularités pour toutes les variantes :

- Poids de remplissage : $\leq 50 \text{ Kg/m}^2$
- Angle d'ouverture des lames : $88^\circ \pm 2^\circ$ sauf pour une utilisation en amenée d'air 83° .
- Hauteur de lame variable selon le nombre de manœuvre : de 200 mm à 400 mm

- Type RPT :

Un encadrement en aluminium maintient un remplissage en verre double vitrage de 24 à 32 mm d'épaisseur avec un minimum de verre 33.2/10/33.2, 6 Float/10/33.2, ou 33.2/10/6 Float ou opaque d'épaisseur 24 mm ou 32 mm.

- Type VISION :

La lame est composée d'un double vitrage et d'un encadrement constitué de 2 profils d'épaisseurs différentes en aluminium glissés, collés et maintenus mécaniquement entre les 2 verres du remplissage : verre de 44.2/27/44.2 et 66.2/27/44.2. Les profils de montants et de traverses sont conçus de façon à laisser un vitrage intérieur et extérieur apparent.

	Standard (*) Avec capot de protection	LS 24 Sans capot (Profondeur 82mm) Laquage possible	LS 230 Sans capot (Profondeur 82mm) Laquage possible	ML 24 (*) Avec capot de protection	ML 230 Avec capot de protection
<u>Hht mini</u>	570 mm avec Pdl = 257 mm (2 lames)	256 mm avec Pdl = 200 mm (1 lame)	256 mm avec Pdl = 200 mm (1 lame)	570 mm avec Pdl = 257 mm (2 lames)	570 mm avec Pdl = 257 mm (2 lames)
<u>Puissance</u>	24 W pour un vérin	29W pour un vérin	90W pour un vérin	36W pour un vérin	69W pour un vérin
<u>Consommation</u>	1 A pour un vérin	1.2 A pour un vérin	0.4 A pour un vérin	1.5 A pour un vérin	0.3 A pour 1 vérin
<u>Tension</u>	24V	24V	230V	24V	230V
<u>Manœuvre « jumelée »</u>	Réalisable	Non réalisable	Non réalisable	Réalisable	Non réalisable

(*) Pour une utilisation en amenée d'air seules les manœuvres Standard et ML 24 peuvent être utilisées

La motorisation est doublée (dite « jumelée ») sur le montant opposé dans les cas suivants :

- Appareil avec les lames verre si LHT>2000
- Appareil avec lames tôlées –isolées si LHT> 1400



L'utilisation des versions 230V n'est pas autorisée pour le désenfumage en France

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

- Classification de la charge éolienne : jusqu'à **WL 3000**.
- Fiabilité mécanique : Bi-fonction autorisée, **Re 1 000 (+10 000)**.
- Surface utile d'ouverture : $Aa = Av \times Cv$ selon le tableau ci-dessous :

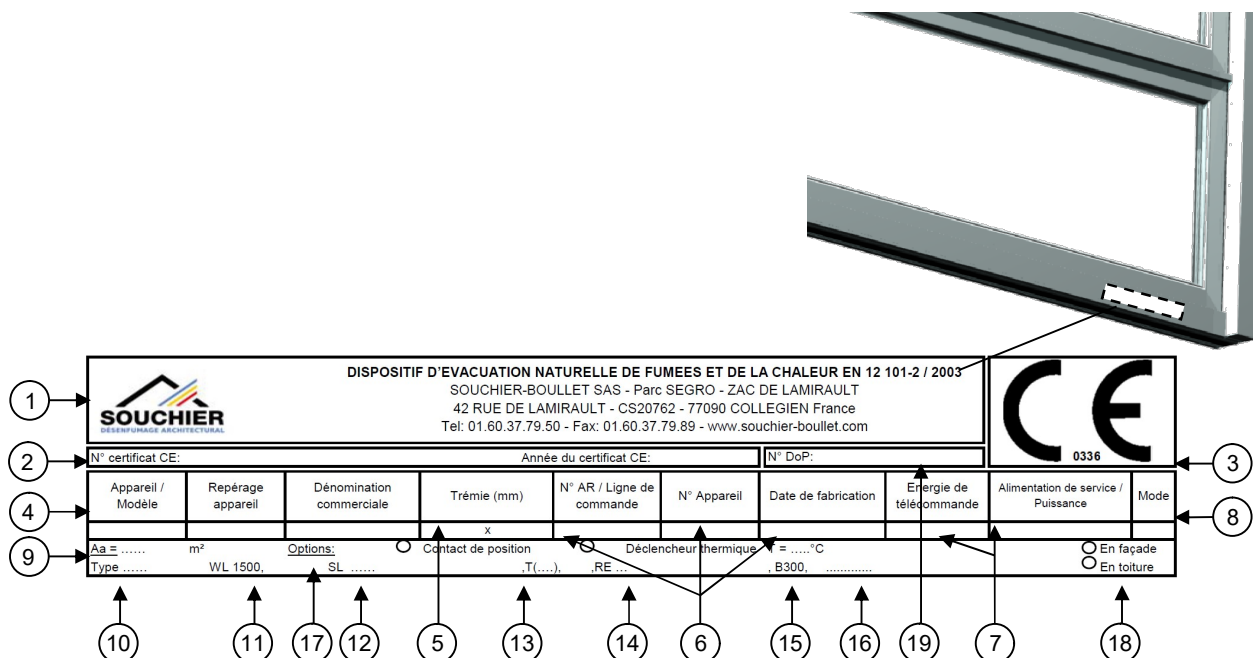
	Coefficient de débit / Dimensions hors tout (mm)		
Nombre de lames	$500 \leq L < 1000$	$1000 \leq L < 1500$	$1500 \leq L \leq 2500$
1 à 5	0,56	0,58	0,60
6 à 9	0,54	0,56	0,58
10 à 14	0,52	0,54	0,56

OPTIONS

- Contacts de position.
- Thermodéclencheur (72°, 100°, 140° et 182°C). ATTENTION au cas d'application et au raccordement.
- Superposition des DENFC dans la hauteur avec ou sans traverse intermédiaire.

MARQUAGE D'IDENTIFICATION

L'étiquette de marquage se trouve en feuilure et est visible châssis ouvert ou sur la face extérieure de la menuiserie, côté intérieur du bâtiment.



DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE LA CHALEUR EN 12 101-2 / 2003 SOUCHIER SOUCHIER-BOULLET SAS - Parc SEGRO - ZAC DE LAMIRAULT 42 RUE DE LAMIRAULT - CS20762 - 77090 COLLEGIEN France Tel: 01.60.37.79.50 - Fax: 01.60.37.79.89 - www.souchier-boullet.com										 0336				
N° certificat CE:		Année du certificat CE:				N° DoP:								
Appareil / Modèle	Repérage appareil	Dénomination commerciale	Trémie (mm)	N° AR / Ligne de commande	N° Appareil	Date de fabrication	Energie de télécommande	Alimentation de service / Puissance	Mode					
Aa = m² Type										Options: SL	☐ Contact de position T(.....)	☒ Déclencheur thermique RE	T =°C B300,	☐ En façade ☐ En toiture

1. Titulaire.
2. N° de certificat CE – Année de délivrance – Déclaration de performance.
3. N° d'identification de l'organisme de certification.
4. Référence commerciale (Gamme – Modèle).
5. Dimensions de la trémie ou intérieur du dormant si monté en façade (lpa x hpa).
6. N° lot et année de fabrication.
7. Caractéristiques d'entrée de télécommande et d'alimentation, puissance ou volume.
8. Mode de fonctionnement : **E = Emission ou R = Rupture**.
9. Surface utile d'ouverture (Aa) : **Nous consulter**.
10. Type : B = **ouvrant réarmable à distance**.
11. Classe de charge éolienne : jusqu'à **WL 3000**.
12. Classe de surcharge neige : **NPD**.
13. Classe de température ambiance basse : **T (00)**.
14. Classe de : **Re 1000 (+10 000)**.
15. Classe de résistance à la chaleur : **B300**.
16. Classification au feu des composants (A1 et B-s1, d0).
17. Options et variantes.
18. Installation du DENFC.
19. N° de DoP : **DoP LUXLAME F OFE**

NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN

ENTRETIEN – ESSAIS SELON LA NF S 61933

Les opérations d'exploitation, de maintenance et de vérification périodique doivent être réalisées conformément aux règles et normes en vigueur.

- Procéder à un essai de fonctionnement.
- Vérifier que les lames de l'appareil pivotent de $88^\circ \pm 2^\circ$ ou 83° dans le cas d'une utilisation en amenée d'air.
- Vérifier l'état du ou des moteurs, les remplacer si nécessaire.
- Vérifier que le ou les moteurs sont verrouillés en position de sécurité.
- Vérifier que la fermeture est totale et que le ou les moteurs sont verrouillés.

Pour le reste des opérations de maintenance, se référer à la fiche « **Echéancier de Maintenance Réf : EM005** ».

RECEPTION - STOCKAGE

- S'assurer en présence du transporteur que le vitrage n'est pas fêlé ou cassé en pratiquant une ouverture au centre de l'emballage (si besoin, suivre la procédure décrite dans nos conditions de vente).
- Refermer soigneusement cette ouverture pour assurer un stockage hors poussière du châssis.
- Le stockage s'effectue châssis debout, en appui sur la largeur ou châssis couché en appui sur les hauteurs à l'abri des intempéries et salissures.
- Expédition sur palette filmée en position verticale :

Nota : En mode rupture, les lames seront en position fermée et cerclée.



H > L



L > H

DEBALLAGE-MANUTENTION

- Positionner la caisse en arrière de manière à éviter la chute des menuiseries lors de l'ouverture de la boîte,
- Prendre soin de ne pas rayer les faces des profils avec un outil coupant. Débuter toujours par la tranche du châssis,
- Procédure de manipulation dans le cas où $H > L$ (sinon passer à l'étape 4 directement) :



①

- Retirer l'appareil de son emballage



②

- Poser à plat l'appareil (motorisation vers le haut)



③

- Mettre une cale sous le bas de l'appareil
- Lever l'appareil dans la position de mise en œuvre (debout)



④

- Manipuler obligatoirement l'appareil avec un palonnier à l'aide d'anneaux de levage

Manipuler le châssis par les anneaux de levage : Kit pour mur rideau disponible sur demande.



Sans adaptation



Avec adaptation

FIXATION

Sens de pose : lames horizontales uniquement et motorisation à l'intérieur du bâtiment. L'inclinaison maximale autorisée est de 90 à 120° par rapport à l'horizontale.

Le volume libre qui doit être dégagé aux abords de l'ouvrant pour ne pas diminuer sa surface libre doit être total, sinon, nous consulter.

La pose doit suivre les recommandations DTU en vigueur concernant la technologie utilisée.

On veillera tout particulièrement à la planéité du support (± 2 mm), à l'équerrage du dormant, à l'horizontalité des traverses et la verticalité des montants.

ATTENTION :

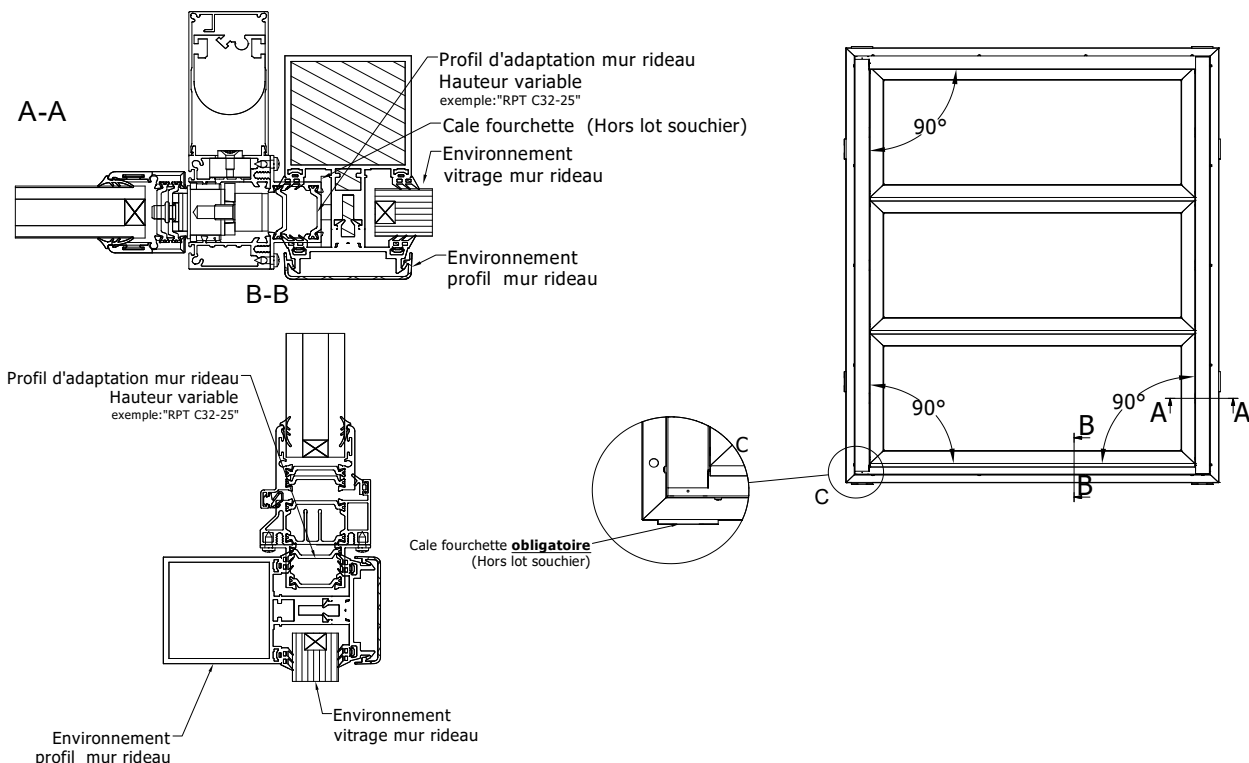


- La structure doit pouvoir supporter la totalité du poids de l'appareil.
- En raison des divers mécanismes présents dans les profils une adaptation périphérique est obligatoire pour la mise en œuvre du produit.
- Les profils ne doivent en aucun cas être percés. Se référer au cahier technique.

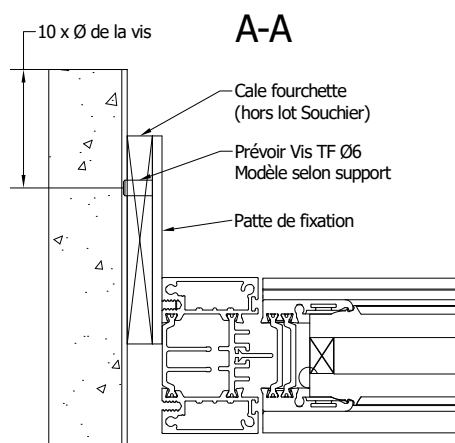
Exemple de pose sur mur rideau (Verrière)

Application du DTU 39

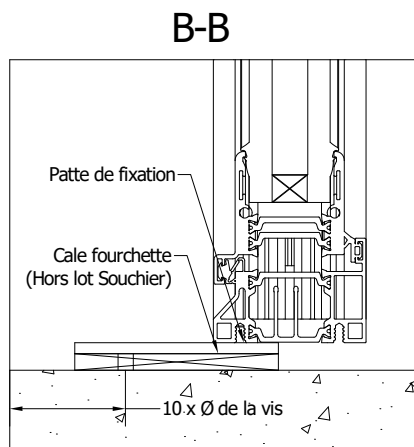
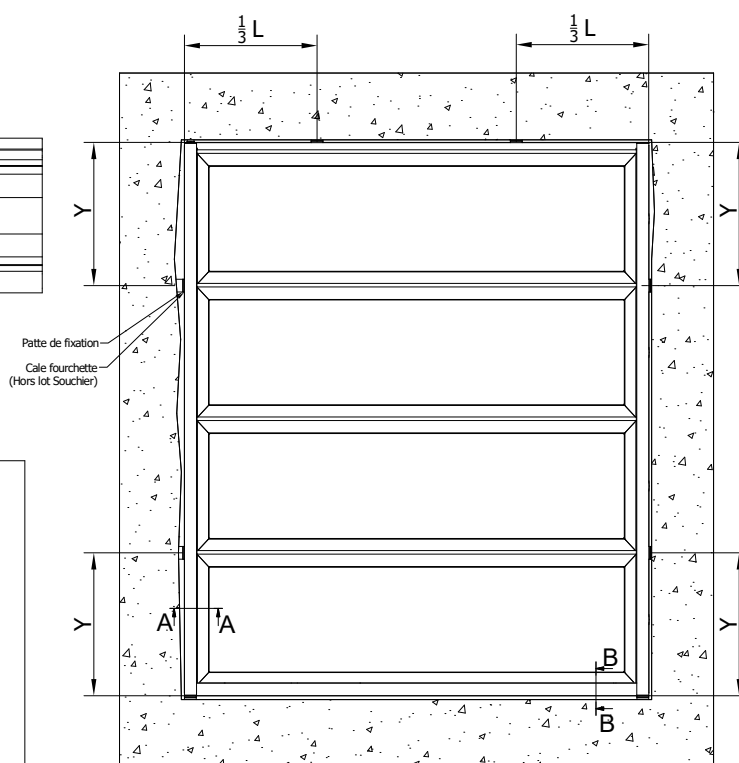
Mêmes précautions concernant le dégauchissage du châssis. La fixation se fait par le système de serrage propre à la structure du mur rideau.



- Caler le châssis et son adaptation comme un vitrage.
- Les cales d'assises doivent être installées au droit des montants.
- Lors de la pose de cales périphériques, attention à ne pas forcer afin d'éviter une déformation du profil dormant qui gênerait le bon fonctionnement.
- L'équerrage des châssis doit être impérativement effectué : les montants doivent impérativement être verticaux (réglage au fil à plomb ou au laser)



Exemple de pose en trémie béton :



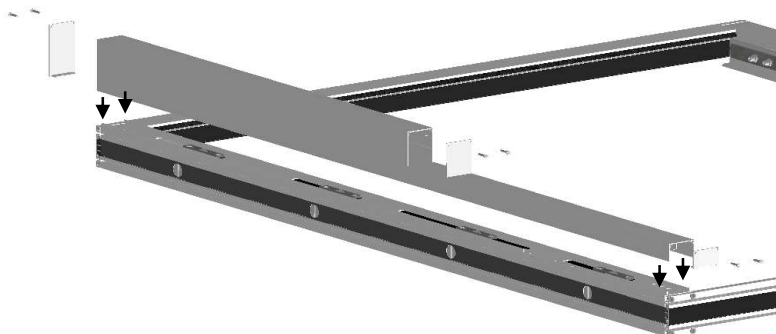
- $H \leq 0,65 \text{ m}$ → 1 Vis
 - $H > 0,65 \text{ m}$ → 2 Vis avec $Y = 0,25 \text{ m}$
 - $H > 1 \text{ m}$ → 2 Vis avec $Y = 0,25 \text{ m}$
- + visserie complémentaire avec entraxe compris entre 300 et 400 mm

Rappel DTU n° 36.5

- Les cales d'assises doivent être installées au droit des montants.
- Lors de la pose de cales périphériques, attention à ne pas forcer afin d'éviter une déformation du profil dormant qui gênerait le bon fonctionnement.
- L'équerrage des châssis doit être impérativement effectué.

Exemple de montage capot :

- Clipper le capot sur le profil
- Visser les caches.



MISE EN SERVICE DES ORGANES DE COMMANDE

Le raccordement électrique se fait dans la boîte de raccordement et la sortie de câble peut être effectuée aux quatre coins de l'appareil (selon configuration du client).

Raccorder la ou les manœuvres à la source 24 Vcc

1. Avec 1 manœuvre sans contact O/F

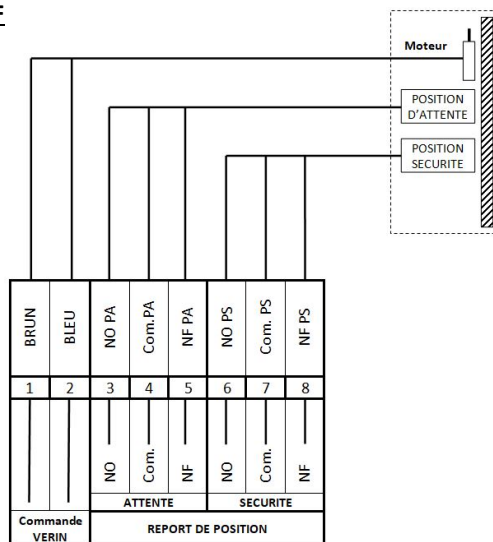
(Boîte 60 x 60 x 40)



24 Vcc commande vérin

2. Avec 1 manœuvre et contacts O/F

(Boîte 80 x 80 x 45)



3. Avec 2 ou 4 manœuvres :

➤ Fonctionnement et signalisation

Configuration 0.8 A

J7			
J9			
J6			

Configuration 1.0 A

J7			
J9			
J6			

Configuration 1.5 A

J7			
J9			
J6			

Configuration 2.5 A

J7			
J9			
J6			

Configuration 4.5 A

J7			
J9			
J6			

Ampérage Mini

J7			
J9			
J6			

➤ 2 manœuvres :

J2	Entrée ligne de télécommande
1	V+
2	V-

J3	Report entrée ligne de télécommande
1	V+
2	V-

J5	Sortie Moteur 1 (M1)
1	V+
2	V-

J1	Sortie Moteur 2 (M2)
1	V+
2	V-

J4	Sortie verrou (V1)
1	V+
2	V-

Position d'attente (Fermé)		
J13 - 1	Normal Ouvert (No)	Report d'informations de position
J13 - 2	Commun	
J13 - 3	Normal Fermé	
J14 - 1	Normal Ouvert (No)	Raccordement du DAS
J14 - 2	Commun	
J14 - 3	Normal Fermé	

Position de sécurité (Ouvert)		
J11 - 1	Normal Ouvert (No)	Report d'informations de position
J11 - 2	Commun	
J11 - 3	Normal Fermé	
J12 - 1	Normal Ouvert (No)	Raccordement du DAS
J12 - 2	Commun	
J12 - 3	Normal Fermé	

M1 = Moteur N°1

M2 = Moteur N°2

PA = Position d'attente

PS = Position de sécurité

— Bleu sur moteur

— Marron sur moteur

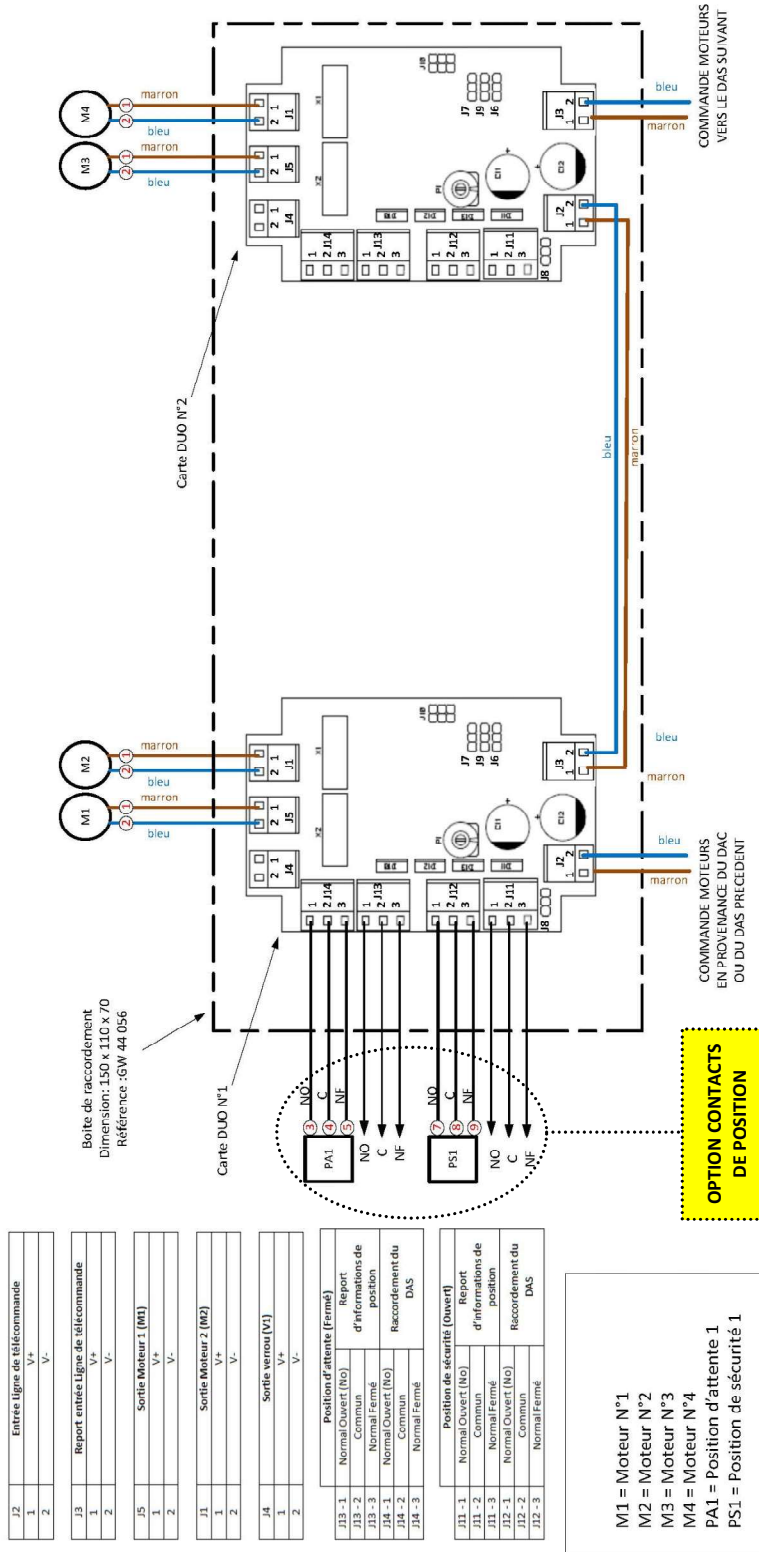
Boîte de raccordement
Dimension: 150 x 110 x 70
Référence :GW 44 056

OPTION CONTACTS DE POSITION

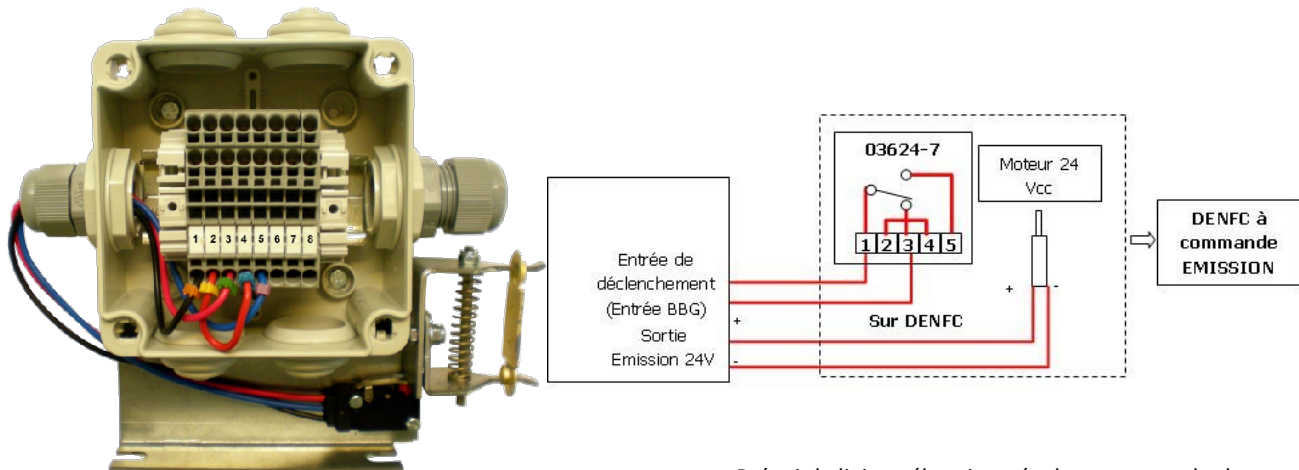
COMMANDE MOTEURS
EN PROVENANCE DU DAC
OU DU DAS PRECEDENT

COMMANDE MOTEURS
VERS LE DAS SUIVANT

4 manœuvres :



4. Raccordement du déclencheur thermique :



Prévoir la liaison électrique également entre le thermo-déclencheur et le DAC en plus de celle de puissance entre le moteur DENFC et le DAC.

RECOMMANDATIONS DE MISE EN OEUVRE

L'appareil doit être installé en respectant les règles d'installation définies dans les normes ou textes propres à ce type de matériel, à savoir :

- La surveillance des lignes de télécommande est obligatoire pour toute commande fonctionnant par émission de courant
- Les lignes de télécommande par émission ou rupture de courant et les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câble de la catégorie C2 placé dans des cheminements techniques protégés, soit en câble de la catégorie CR1-C1.
- Protection des câbles sous conduit rigide continu ayant un degré de protection IK 07 s'ils sont accessibles au niveau d'accès zéro.

Les conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1.5 mm² pour les câbles monoconducteurs, et à 1 mm² pour les câbles multiconducteurs.

L'énergie de sécurité doit provenir d'un Equipement d'Alimentation en Energie de Sécurité (EAES).

L'énergie de sécurité délivrée par une alimentation de sécurité doit être réservée à l'usage exclusif des fonctions de sécurité.